

Réf: Dossier 416936

Avis de constitution

SOCIETE « KOKO D'ALIMENTATION DE FRAIS ET CONGELES » en abrégé « KAFC »

Siège ABIDJAN PORT-BOUET GONZAGUEVILLE NON
LOIN DE LA PHARMACIE DE LA BENEDICTION LOT: 10
ILOT: 1, Lot 10, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/04/2025 , et enregistrés au CEPICI le 16/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KOKO D'ALIMENTATION DE FRAIS ET CONGELES » en abrégé « KAFC »

Objet : - Vente de poisson en chambre froide,
- Poissonnerie,
- Commerce,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et

immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements

financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des

biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société

existante ou devant

être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales,

industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou

indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le

développements

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN PORT-BOUET GONZAGUEVILLE NON LOIN DE LA PHARMACIE DE LA BENEDICTION LOT: 10 ILOT: 1, Lot 10, Ilot 1

Dirigeant(s) M DIAB MOHAMED ALI (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2025-B12-03452 du 17/07/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°44184/GTCA/RC/2025 du 17/07/2025

